

LA

VIEILLE SOLOGNE MILITAIRE  
& SES FORTIFICATIONS

Par M. J. DE SAINT-VENANT.

( SUITE )

SAINT-VIATRE

(Canton de Salbris)

La commune de Saint-Viâtre s'appelait, jusqu'au milieu de ce siècle, *Tremblevif*, plus anciennement *Tremblevic*, puis *Tremblevy* (bourg du tremble, *Tremuli vicus* en latin).

C'est que de temps immémorial un tremble célèbre, auquel s'attache une légende, a vécu, jusqu'à ces derniers temps, sur la toiture de l'église, qu'il dominait de son feuillage léger sans cesse agité par le vent, particularité qui a valu à cet arbre son nom. Ce tremble occupait le sommet d'une espèce de contrefort qu'on voit encore et qui n'est, en réalité, qu'une enveloppe de maçonnerie contenant de la terre à travers laquelle l'arbre légendaire pouvait aller puiser sa nourriture dans le sol, au moyen de ses puissantes racines : ce pilier ne ressemble aucunement aux véritables contreforts qui arcbutent les murs de la vieille église paroissiale.

Quand la tige de l'arbre mourait soit de vétusté (et on sait que la longévité de cette espèce est faible), soit par accident (et ce malheur devait être fréquent vu sa dangereuse assiette si exposée aux vents), ses racines reconstituaient promptement un pied nouveau, en raison de l'aptitude toute spéciale qu'a cette essence à drageonner ; c'est certainement cette périodique résurrection qui a fait changer le nom de Tremblevic en Tremblevif.

Les indigènes regardaient avec un superstitieux respect cet arbre, perché quasi dans la nue, qui les couvrait de son ombre comme un bon génie de son aile tutélaire ; ce fut donc un deuil public quand on crut devoir le faire disparaître, il y a peu de temps, dans la crainte fort discutable des dégradations qu'il pouvait causer au monument religieux.

On voit que l'origine de l'ancien nom de la commune (1) est fort poétique ; mais les étrangers l'interprétant trop souvent dans un sens fâcheux et malveillant, en inféraient que le frisson de la fièvre devait régner en maître dans la contrée. Est-ce pour faire cesser cette provocation à l'égard des gens enclins aux jugements téméraires ? Est-ce parce que la vérité offense ? (2).

(1) La Sologne a un peu la spécialité des noms de communes pittoresques, tels qu'*Yvooy-le-Galeux*, *Prèty-le-Chétif* (prononcez le *Chti*, mot qui au féminin fait *Chtite*), *Bonneville-sans-Pain*, nom que dans sa tristesse corrige quelque peu celui de *La Ferté-aux-Oignons* qui en est proche. Pour être honnête il convient d'ajouter que plusieurs de ces noms ont été modifiés, au risque de peiner les amateurs de la couleur locale originale.

(2) Sans trancher la question, on peut remarquer que la commune de Saint-Viâtre est peut-être la plus riche en étangs de toute la Sologne ; on en comptait près d'une centaine au début de ce siècle, dont beaucoup fort considérables, avec des contenances atteignant, dépassant même cinquante hectares, comme ceux de Galop, de l'Épineçay, des Brosses, de Marçilly et de Favelle, etc.

Ou n'est-ce pas simplement dans un but achéologique et chrétien? Toujours est-il qu'un bienfaiteur du pays, le général Servatius, voulut changer ce nom et eut assez d'influence pour réussir.

Dès 1843, le curé de la paroisse (1) reconnut que très anciennement celle-ci, avant de porter le nom de Tremblevif, ou même de Tremblevic, s'appelait la *Viâtrie* ou *Viatrice*, depuis qu'un pieux moine, originaire du Berry, avait quitté la fameuse abbaye de Mici (devenue, peu après, Saint-Mesmin d'Orléans), pour venir, au début du VI<sup>e</sup> siècle, se fixer comme ermite en ce lieu solitaire, où il vécut en grand renom et mourut en odeur de sainteté: il est possible qu'ayant gardé l'anonyme, il n'ait été connu que par le surnom de *Viator*, voyageur, car il est devenu Saint-Viâtre, et c'est ce nom qui fut officiellement donné à Tremblevif, par décret du 6 décembre 1854.

Les reliques du solitaire n'ont pas quitté le pays, chose rare, et ont pu parvenir jusqu'à nous à travers les siècles, échappées à grand peine aux fureurs de la Révolution: mais l'ancien reliquaire qui les contenait a disparu et est aujourd'hui remplacé par une belle châsse d'argent, donnée en 1820, par un châtelain d'Autroche, et conservée dans la vieille église.

Cette église intéressante est de plusieurs époques, principalement du XII<sup>e</sup> siècle (2) avec chapelles latérales et clocher des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles: elle a été

(1) M. l'abbé Morin, depuis curé de Suèvres, près Blois, où il a continué à faire de consciencieuses recherches archéologiques. Il est l'auteur d'un volumineux manuscrit sur Saint-Viâtre, contenant nombre de faits intéressants, puisés généralement dans des légendes écrites du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que dans les archives de la commune et de la fabrique; ce manuscrit, daté de 1843, est entre les mains de M. le Curé actuel, qui a bien voulu me le communiquer: j'y ait fait de larges emprunts pour les renseignements préliminaires sur la commune et son église.

(2) M. de la Saussaye dit quelque part que les petites fenêtres élevées à ogives se rencontrent en Sologne dès la fin du X<sup>e</sup> siècle.

récemment restaurée, peut-être même un peu trop, comme c'est le cas assez général dans les campagnes.

Elle est construite, en grande partie, en belles pierres de taille, dont la haute valeur locale indique assez l'opulence des donateurs ; la légende veut qu'elle ait été édifiée par un riche bourgeois de Bourges et par sa femme, qui tous deux auraient retrouvé la santé dans un pèlerinage au tombeau de Saint-Viâtre, fait que rappelle la vieille verrière du chevet de l'Eglise.

Celle-ci recouvre une petite crypte semi-circulaire (1) dont la construction, assez grossière, peut être antérieure au XI<sup>e</sup> siècle, si on en juge par son revêtement en petit appareil avec cordons de briques.

Pour en revenir à la commune de Saint-Viâtre, elle est comme au centre d'une région qu'on pourrait appeler la *Sologne Solognante*, et plusieurs coins de son territoire, avec leurs *pâturiaux*, leurs chemins creux bordés de têtards ou *trogards* aux formes fantastiques et plusieurs fois séculaires, sans compter leurs immenses étangs non encore desséchés, doivent donner une idée assez juste de ce qu'était la contrée il y a un siècle.

Aussi n'est-on pas surpris d'y rencontrer encore de nombreux restes du passé, et entre autres, de nombreuses vieilles enceintes, avec douves et mottes ; il est vrai que celles-ci sont généralement fort petites et ne rappellent que de bien loin les grands forts précédemment décrits.

cle, en tous cas au XI<sup>e</sup> et qu'elles s'employaient simultanément avec les fenêtres plein-cintre : je ne sais sur quelles bases l'éminent académicien a appuyé cette opinion un peu hasardée ; j'aurais plus volontiers cru à un retard dans l'adoption des styles par les constructeurs de cette contrée.

(1) Cette crypte a du contenir pendant longtemps le corps du saint, et une poétique légende veut que le tremble merveilleux ne soit qu'un rejet d'une planche de son cercueil qui aurait pris racine.

Malgré le peu d'importance de plusieurs, je crois utile de consigner ici toutes celles que j'ai pu reconnaître, cela pour le profit des générations futures, car le travail de leur destruction, bien que commencé depuis peu, marche déjà à pas de géant, sans que les bénéfices qu'on peut espérer retirer de leur suppression soient bien démontrés (1).

Je puis dire que j'ai à peu près assisté à la quasi destruction de trois d'entre elles, en 1889 : qui saura jamais combien d'autres ont dû subir pareil sort, puisque bientôt un œil, même exercé, aura peine à retrouver les traces de celles dont je vais consigner le signalement ?

#### 1° — ENCEINTE DU GRAND-CLOS

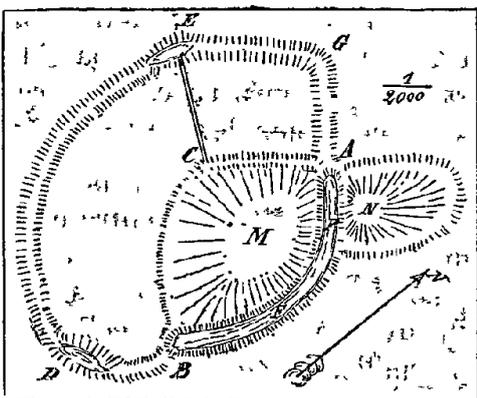
A trois cents mètres environ au Sud de la ferme de l'Epineçay (2), j'ai relevé les traces d'une petite et vieille enceinte dans le bois du Grand-Clos, juste l'année où heureusement ce bois venait d'être exploité, car généralement un fouillis inextricable d'épines y cache l'emplacement de ce qui fut sans doute une demeure féodale primitive ; le temps en a presque nivelé les reliefs et seul un tronçon de fossé bien circulaire de 4 à 5 mètres de largeur, d'ordinaire

(1) Un paysan propriétaire, en me montrant l'état dans lequel il venait de mettre, avec grand labeur, une charmante petite enceinte bien caractérisée qu'il possédait sur son terrain, a eu la bonne foi de m'avouer que sa destruction lui était peut-être revenue à 100 fr., et que la surface où reposait la motte nivelée était devenue une terre aride, et les fossés comblés un marécage où il n'osait même risquer de faire pâturer ses bestiaux ; la contenance du terrain ainsi aplanie était de quelques ares, et dans ce pays pour quelques centaines de francs on peut acheter un hectare de terres.

(2) Elle appartient à M. Léonidas Rota,

rempli d'eau, est encore bien conservé; ce fossé enveloppe partiellement une élévation de terre M, aujourd'hui très aplatie.

Un examen attentif du sol, dans les conditions favorables où j'ai pu le faire, permet encore de relever des restes de fossés délimitant plusieurs enceintes, comme l'indique le plan ci-joint, ainsi que les traces d'un mamelon



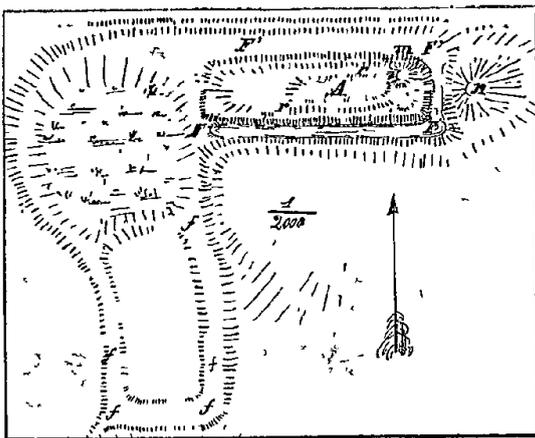
N constituant sans doute, en face de la motte principale, un ouvrage avancé destiné à défendre une entrée en formant un rentrant de rempart. On voit que, sauf du côté Sud-Est, suffisamment couvert par le large fossé et flanqué par la redoute N, une première enceinte enveloppe celle de la motte M qui a son fossé propre, fossé variable d'importance suivant les points, mais continu (1) : malgré l'exiguité de la surface occupée par les parties encore visibles des ouvrages, il est à présumer que le nom de Grand-Clos, porté par le canton, a été inspiré par la présence de cette enceinte, qui peut-être était jadis plus considérable que ses restes ne la font juger aujourd'hui.

## 2° — ENCEINTE DE PATRAS

Sur la même propriété, au canton de Patras et à 500 mètres à l'Est des vestiges signalés au Grand-Clos, on voit, dans un très vieux taillis, des restes un peu informes de fossés et de remparts qui ont dû être établis également en vue de fortifier un point :

(1) Un fossé C E, destiné à l'assainissement du bas-fond fort humide qu'occupent les ouvrages, est tout moderne et ne peut être un seul instant confondu avec les traces de ceux qui sont anciens.

je me contente de donner un croquis de ce qui es  
encore visible, la  
détérioration des  
reliefs ayant pro-  
duit des lacunes  
qui ne permettent  
guère de se ren-  
dre compte de  
l'ensemble des  
défenses et du  
système em-  
ployé: les fossés  
FF, les petites



éminences *m* et *n*, et des portions de remparts *rr* sont  
seuls encore bien conservés; des fossés *ffff* d'une  
enceinte accessoire attenante sont en partie comblés,  
mais encore bien apparents.

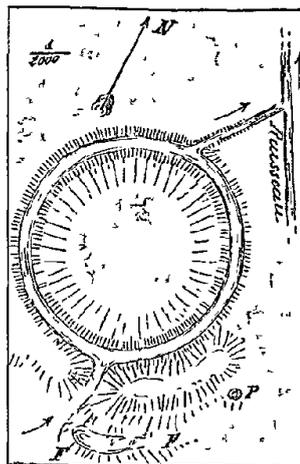
3. — ENCEINTE DE LA BUZELLERIE

Cette enceinte et les deux suivantes sont d'un type  
bien classique de modestes fortifications de terre  
avec mottes circulaires ou elliptiques, entourées de  
petits ouvrages accessoires: elles ont aujourd'hui à  
peu près complètement disparu, mais quand je les  
visitai on travaillait encore à leur destruction, et le  
nivellement n'était qu'ébauché. En outre, les terres  
fraîchement remuées permettaient encore de bien  
suivre les détails des défenses: j'ai du reste contrôlé  
mes observations en faisant appel au souvenir de  
gens qui avaient vu les lieux dans leur intégrité.

L'enceinte de la Buzellerie se trouve contre la petite  
ferme de ce nom, à 1 kilomètre environ au Nord du  
bourg. Elle comporte une petite motte de 40 mètres  
de diamètre, bien circulaire, comme le large fossé qui,  
lui faisant ceinture continue, pouvait avoir 6 à 7 mètres  
d'ouverture: on ne voit pas de traces de glacis.

Cette enceinte est établie dans un fond tout proche un ruisseau qui alimentait les fossés et leur servait de décharge.

On voyait au Sud, naguère encore, des restes de défenses accessoires ou d'ouvrages extérieurs, entre autres deux mamelons accolés et l'amorce d'un assez important fossé F F, contribuant sans doute jadis, avec le ruisseau, à délimiter une première enceinte ; un trou conique encore visible en P, peut

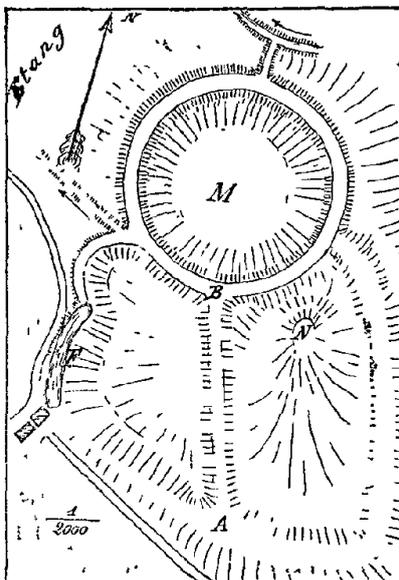


bien correspondre à l'ancien puits comblé ou à une entrée de souterrain.

On a trouvé, surtout sur la motte, quelques pierres de taille, des briques, dont quelques-unes ornées de moulures, des carrelages, des fragments de poterie ornementées et des morceaux d'énormes ardoises rougeâtres, couleur qui pouvait être la conséquence d'un incendie.

#### 4° — ENCEINTE DU PATIS

Cette enceinte a une grande analogie avec la précédente, dont elle n'est distante que de quelques centaines de mètres ; il est plus aisé d'y reconstituer les ouvrages extérieurs, le nivellement, malgré tous les efforts, étant encore fort incomplet : ainsi, on retrouve nettement les traces d'une baille extérieure, celles d'une petite motte N qu'elle contenait, de même que certains tronçons du



fossé de la première enceinte, dont une partie F est même restée intacte.

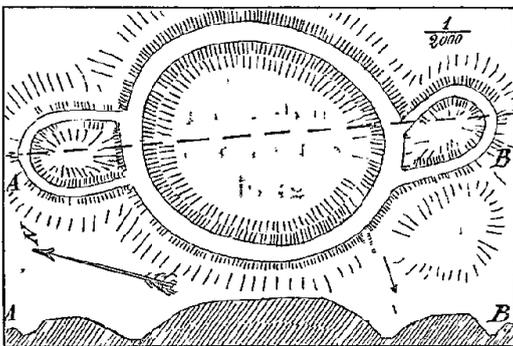
Une légère dépression du sol en A B pouvait être un chemin permettant d'accéder à couvert dans l'enceinte de la motte M qui l'enfile, tandis que la motte N le flanque.

Le tout est établi dans un fond, sur le passage de l'eau qui alimente un étang, et même à peu près dans la queue de ce dernier (1).

#### 5° — ENCEINTE DE L'ÉTANG-DE-LA-MOTTE

A un kilomètre au Sud du bourg et à 70 mètres à l'Ouest de la route de Romorantin, on voit aujourd'hui quelques restes d'une belle motte analogue aux précédentes et occupant également la queue d'un vaste étang qui en a pris le nom : mais quand je l'ai visitée elle était plus intacte, car l'œuvre de sa destruction était encore en train.

La petite forteresse se composait d'une motte lenticulaire assez élevée, de forme légèrement elliptique ayant environ 50 mètres de diamètre moyen : le fossé contournant régulièrement la base et large d'environ 7 mètres, était fort profond d'autant qu'il était muni d'un bourrelet extérieur, espèce de glacis.



(1) Le souci d'avoir de l'eau dans les fossés a fait, en ces temps reculés, très souvent choisir les lieux bas et inondables de préférence aux hauteurs naturelles, pourtant plus faciles à fortifier, comme cela se fit aux époques suivantes : le choix de telles assiettes forçait à créer artificiellement les hauteurs

Deux petites lunettes, avec mamelons et fossés propres raccordés avec ceux de la motte, étaient accolées à ses flancs en deux points diamétralement opposés (1).

#### 6° — LE MOTTET OU MOTTE DE L'ÉTANG DES BROSSES

Cette éminence, qui a à peu près les dimensions de la précédente, émerge, comme un îlot boisé bien circulaire, de l'étang des Broses, au Sud de celui de La Motte. Des gens qui ont vu l'étang desséché assurent qu'elle a encore son fossé circulaire bien conservé, sans pouvoir dire s'il subsiste des traces d'autres défenses.

#### 7° — ENCEINTE DU BOIS-DE-FERTÉ

Non loin de la ferme des Bichetières et du vieux chemin de Saint-Viâtre à Marcilly, on voit des restes bien informes d'anciennes fortifications de terre dans le bois portant le nom typique de *Bois de Ferté* (2) : là, exista jadis, dit-on, un vieux château important. On reconnaît encore les traces de quelques anciens fossés, que rendent très difficiles à étudier des ravivages récents et des ouvertures de fossés neufs en vue d'assainir ces lieux humides ; j'ai relevé, entre autres, une petite enceinte circulaire d'une trentaine de mètres de diamètre, fort dégradée, avec, dans son fossé, un puits ayant conservé son perré en maçonnerie de briques, et dont l'eau affleure le niveau du sol. On trouve aussi dans le voisinage quelques rares débris de matériaux de construction, dernières reliques de l'ancien

nécessaires pour avoir des commandements sur la campagne ; de là ces buttes en terre rapportées, souvent si considérables qu'on a peine à croire tout d'abord qu'elles soient l'œuvre de l'homme.

(1) Voir à l'appendice (note C) des types de vieilles fortifications Danoises en Irlande, qui rappellent absolument cette disposition originale.

(2) Ce bois appartient à M. A. de la Selle, maire de Saint-Viâtre.

château qui a eu peut-être une intéressante histoire, mais sur lequel la tradition, elle-même, est muette.

8° — MOTTE DE L'ÉTANG DE GALOP

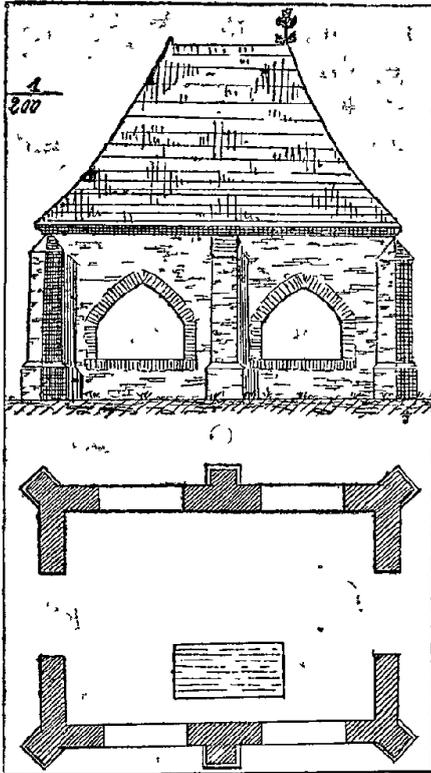
Cette motte est actuellement complètement sous l'eau, sans doute par suite de l'enlèvement des terres de son sommet ou par la surelévation du niveau du vaste étang : je n'ai donc pu la voir et elle m'a simplement été signalée par plusieurs personnes ; on y voit encore, paraît-il, les restes d'un puits.

9° — MOTTE DU *Reposoir* ou du *Château*

Quand on entre dans le bourg de Saint-Viâtre par le Nord, qu'on vienne de Nouan-le-Fuzelier ou de La Motte-Beuvron, on aperçoit, à la rencontre de deux

routes, un curieux petit monument rectangulaire et massif. Il est construit en briques, couvert d'un toit d'ardoises très élevé (conservant encore au sommet un curieux épi de métal découpé en feuillage, de style gothique), et étayé par six puissants contreforts (1).

Ce bâtiment est ouvert à tous les vents, et il a dû en être toujours ainsi ; car ses façades contiennent chacune deux larges fenêtres ogivales, et ses pignons tous deux une porte de même style qui n'ont que des tableaux sans ébrasement et ne paraissent avoir jamais reçu de châssis d'huissierie.



(1) Ce petit bâtiment, qu'on appelle quelquefois aussi

A l'intérieur, et à une faible distance de la face orientale, une épaisse pierre plate repose sur un massif plein construit en briques qui a près de 1<sup>m</sup>10 de hauteur, et qu'on utilise aujourd'hui comme reposoir le jour de fête où l'on sort processionnellement les reliques.

Cette pierre est légendaire : d'aucuns disent qu'elle provient d'un monument *druidique* retaillé, d'autres que ce fut une dalle du tombeau primitif de Saint-Viâtre, qui passe pour avoir eu sa cellule en cet endroit. Pour en revenir au singulier monument qui l'abrite, il paraît remonter au XV<sup>e</sup> siècle et je croirais même plus volontiers au XIV<sup>e</sup>, sans qu'aucun caractère bien tranché puisse permettre de rien affirmer, sinon qu'il est gothique.

Les deux auteurs précités confessent qu'on a peine à s'expliquer sa destination. L'abbé Morin dans son manuscrit émet l'opinion qu'il a pu contenir, à une certaine époque, le tombeau du saint, ou bien qu'il était destiné à servir d'abri aux pèlerins ; mais dans l'une ou l'autre hypothèse, il semble qu'il eut dû être mieux fermé.

M. de la Saussaye croit y voir ce qu'il appelle *un reposoir à demeure* ; sans doute il a pu servir pour cet usage, mais il est peu probable qu'il ait été construit avec cette destination, car alors il est probable que

*Calvaire*, dont il n'a jamais été encore publié de dessin, est signalé dans le manuscrit de l'abbé Morin et dans un article publié par M. de la Saussaye (*Bull. Soc. des Sc. et Lettres de Blois*, -- 5<sup>e</sup> volume, 1856). Le premier auteur dit qu'il s'appelait autrefois le *Chaffaud* ou l'*Echaffaud*, le deuxième, le *Chastaud*, ou l'*Echastaud* : il est probable que cette divergence vient de la confusion des lettres *st* avec *ff* dans la lecture d'une pièce manuscrite, que je n'ai pas eue entre les mains, aussi je ne puis donner ici qu'une opinion, c'est que la lecture de M. de la Saussaye pourrait bien être la meilleure. D'abord elle est postérieure de 13 ans au manuscrit dont il avait connaissance et elle semble mieux convenir, comme appellation, à l'ensemble du monument, comme on verra plus loin.

l'espèce d'autel destiné à exposer les reliques, eut été disposé de manière à pouvoir être mieux vu de l'extérieur par la foule.

Si je me suis longuement étendu sur ce petit bâtiment, c'est qu'il ne me semble pas être, au moins par son origine, absolument étranger à mon sujet.

Il est en effet établi sur un monticule tronconique régulier, de 35 mètres de diamètre et de 1<sup>m</sup>50 environ de hauteur, fort analogue à plusieurs des petites *mottes* précédemment signalées dans le voisinage.

L'analogie est d'autant plus frappante qu'on peut deviner encore aujourd'hui des traces d'anciens fossés comblés contournant sa base, et des témoins affirment qu'il n'y a pas encore très longtemps ces fossés étaient bien visibles (1).

C'est donc encore, selon toute vraisemblance, une petite motte féodale et son vieux nom de *Château* n'est pas pour contredire cette conclusion (2).

On a vu que les explications données timidement sur son origine, ne sont pas satisfaisantes ; n'y aurait-il pas là simplement les restes un peu remaniés de la base d'une tour rectangulaire qui aurait primitivement couronné la plate-forme de la motte ? On sait qu'on en a souvent reconnu de semblables sur d'anciennes buttes analogues, que ce soient les fondations ayant supporté des tours en bois ou les restes de petits donjons en maçonnerie qui leur auraient succédé.

(1) Entre autres, M. de la Saussaye, dans l'étude précitée, dit que ce reposoir est établi sur une « *tombelle qui a été entourée, comme on le remarque assez ordinairement à ces sortes de monuments, par de larges fossés....* » On voit qu'au milieu de ce siècle des esprits éclairés voyaient encore des tumulus dans toutes les buttes artificielles.

(2) Dans des pays voisins, comme le Berry, on appelle indistinctement, dans le langage populaire, *Mottes* ou *Vieux Châteaux* les vieilles buttes avec fossés d'enceinte.

Cette forme carrée allongée (1) est en effet très fréquente pour les donjons primitifs des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles : sans sortir de notre région centrale, et pour ne parler que des plus connus comme des plus importants, il suffit de rappeler ceux de Langeais, de Beaugency, de Loches, de Montrichard, etc.

Il est certain que les murs sont trop épais et les contreforts trop puissants pour avoir été destinés uniquement à un bâtiment qui n'a que 3 ou 4 mètres de hauteur, 7<sup>m</sup>50 de long, 5<sup>m</sup> de large ; il n'est donc pas impossible qu'il ne soit que le résultat de l'utilisation, au XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle, des restes d'une petite tour devenue sans utilité, dont les murs auraient été percés alors de baies ogivales, rasés à la hauteur actuelle, et recouverts d'un toit (1) dans un but quelconque, probablement pour un pèlerinage.

Les enceintes qui précèdent, sauf la deuxième qui est difficile à étudier sérieusement, sont très analogues par leurs dimensions et toutes caractérisées par la présence constante d'éminences artificielles entourées de fossés propres.

Mais la vieille paroisse, qui décidément a possédé un nombre considérable d'anciens châteaux petits ou grands, outre ces vieux fiefs qui n'ont laissé aucun souvenir dans l'histoire, en possède d'autres plus importants qui ont continué à être habités et subi des transformations de nature à en masquer l'antique aspect.

(1) Voir à l'appendice note C, planche n<sup>os</sup> III-IV, en A, la base d'un bâtiment ou d'une tour ayant cette forme de rectangle.

(2) La charpente en est fort curieuse ; on y voit notamment des liernes ou sablières présentant des moulures profondes aussi élégantes que compliquées.

*Le Briou.* — Pour ne citer que les principaux, il y a, dans le bourg même, le château du Briou, encore entouré de douves ; c'était le chef-lieu d'une ancienne terre seigneuriale qui aurait appartenu, entre autres, au sire Pothin, seigneur de Chantelouze (1). Elle appartient maintenant aux héritiers du général Servatius.

*Le Château.* — L'ancien château de Tremblevif, jadis fort important au point de vue féodal, était plutôt à l'emplacement qu'occupe ce qu'on appelle aujourd'hui le *Château*, à 1 k. au Sud du bourg, où il n'y a plus qu'une jolie construction moderne, mais qu'entourent encore de majestueux fossés d'enceinte disposés en rectangle (2). On a démoli récemment une belle et ancienne porte fortifiée, tout ce qui restait du vieux manoir.

Une opulente terre en dépendait, possédée au XVI<sup>e</sup> siècle par un sire Roquelaure auquel François I<sup>er</sup> l'aurait donnée pour récompenser des services. Avant la Révolution elle appartenait aux sires de Bailly, chevaliers, qualifiés seigneurs de *Tremblevif, Villebrosse, La Ferté-Aurain, S<sup>t</sup>-Denis du Tertre et Saint-Mars-la-Bruyère.*

*Villebrosse.* — Ce Villebrosse, dont il vient d'être parlé, était une châtelainie qui devait relever du précédent château ; on voit mentionné dans de vieux titres les mots de *justice de Tremblevif, de Marmagne et de Villebrosse.*

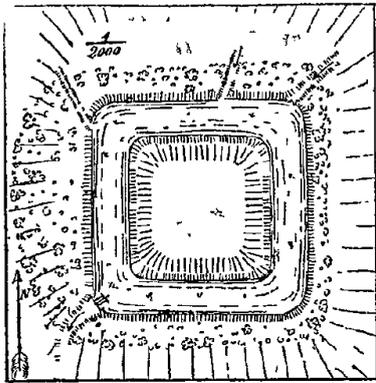
Une ferme de ce nom dont les bâtiments n'ont rien de remarquable, se trouve sur le territoire de Saint-Viâtre, à 5 ou 6 kilomètres au Sud-Est du bourg ; mais à une centaine de mètres plus au Sud, un boqueteau de 50 ares environ, isolé dans les champs, indique l'emplacement de l'ancien château féodal, dont quelques tra-

(1) Note du manuscrit de 1843.

(2) Cette propriété appartient à M. Levau.

ces subsistent encore (1). On y voit, en effet, une plate-forme appartenant à une motte surbaissée figurant un carré régulier à angles arrondis, de 35 mètres de côté, et entourée de magnifiques fossés de 7 à 9 mètres de large, qui, grâce à un intelligent entretien, sont remplis d'une eau profonde, dont le niveau est maintenu constant par une bonde.

Est-ce là le Villebrosse cité comme faisant partie des fiefs de Sologne qui constituaient l'apanage des Valois-Angoulême et le douaire de Louise de Savoye, avec Romorantin, Millançay, Billy, Gy, etc. ? Je n'en connais pas d'autres en Sologne et il y a bien là les restes d'un ancien manoir. Ce qui tendrait à prouver une fois de plus que les fiefs importants dans l'histoire n'avaient pas toujours un centre bien imposant.



Rien n'indique même plus qu'il y eut en ce lieu une demeure ; quelques anciens du pays seuls se souviennent y avoir vu quelques fondations de murailles antiques, mais l'œil du chercheur a peine à retrouver aujourd'hui quelques débris épars de leurs matériaux.

*Marmagne.* — Ce nom d'un fief, cité avec les deux précédents, se rencontre tout à fait à l'Ouest du territoire de Saint-Viâtre. On y voit en effet une ferme appelée le *Vieux-Marmagne*, entourée de trois côtés par de grands étangs qui en font une position difficilement accessible : il doivent être l'origine de ce nom de Marmagne.

A douze cents mètres au Nord, et de l'autre côté

(1) Cet emplacement appartient, comme la ferme voisine, à M. Cornu, ancien magistrat.

des étangs, on voyait naguère encore une grande tour isolée que signale la carte d'état-major avec ce même nom.

Elle a été à peu près entièrement réédifiée ces temps derniers lors de la construction du château actuel de Favelle, bel édifice en briques du style de la fin du XV<sup>e</sup> siècle,

*Favelle* (1). — Cet ancien fief assez important n'est plus représenté que par les bâtiments d'une ferme qu'on voit à deux cents mètres au Nord du château moderne portant ce nom.

*Autroche*. — Sur le territoire de Saint-Viâtre, on trouve encore l'important château d'Autroche; ses vastes douves formant plusieurs quadrilatères taillés sur large patron, ses sauts-de-loup au tracé élégant et recherché, attestent plutôt le faste de seigneurs des derniers siècles qu'ils n'indiquent une ancienne forteresse.

Pourtant ce fief fut donné au XII<sup>e</sup> siècle au Chapitre de Saint-Aignan d'Orléans, en échange d'une terre située près d'Etampes, Charloi-la-Reine, où se plaisait particulièrement la deuxième femme de Louis-le-Jeune (2).

En 1520, Autroche avait sa coutume et sa justice à part. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il appartenait à un Deloynes d'Autroche et depuis il n'est pas sorti des mains de ses descendants.

## FIN DE LA I<sup>re</sup> PARTIE

(1) Favelle, démembrement, par partage, de l'ancienne vaste terre de la Ferté-Beauharnais, appartient à M. A. de la Selle, ainsi que Marmagne.

(2) Manuscrit Morin.